

LIEN AVEC LE PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ

Axe n°1 : Orienter résolument et prioritairement la politique de santé vers la prévention dans une démarche de promotion de santé – Promouvoir les comportements et des environnements favorables à la santé, objectif 2 et 3

OBJECTIF GÉNÉRAL

Améliorer la connaissance des initiatives locales en termes de prévention par les professionnels de santé et les patients

LES ACTIONS MENÉES

- **Sur le site internet de la CPTS, identifier un espace Promotion de la santé qui présenterait les dispositifs de prévention disponibles sur le territoire (notamment pour le diabète et les maladies cardio-vasculaires, mais aussi d'autres problèmes de santé comme par exemple la perte d'autonomie pour les 60+ ans ou encore l'aide aux aidants) ainsi que les contacts utiles des interlocuteurs principaux**
- **Organiser, à destination des professionnels, des réunions de sensibilisation / présentation des programmes nationaux qui sont ou peuvent être déployés sur le territoire**
 - o Les réunions qui peuvent être soit physiques (après-midi ou soir), soit à distance (avec un enregistrement disponible sur l'espace réservé aux professionnels de santé du site internet de la CPTS)
 - o Les réunions sont préparées et animées par les acteurs impliqués dans la mise en place des programmes (médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens, diététiciens, associations, réseaux etc.)
 - o Les premières présentations pourraient porter sur les programmes « Prescrivmouv » et « Dites non au diabète » (la fin du programme prévu en 2022), ou encore sur les activités de rééducation (métabolique, neurologique, etc.) de manière pluridisciplinaire en hôpital de jour SSR spécialisé (par l'UGE CAM Alsace / CERRAN)
- **Inviter les laboratoires du territoire à mentionner les programmes de prévention disponibles ainsi que les contacts utiles sur les feuilles de résultats d'examens indiquant un problème de santé**
- **Organiser, en lien avec d'autres acteurs du territoire, des mois thématiques de prévention (ex. mois sans tabac, mois des aidants)**
 - o Sur le site internet de la CPTS, identifier sous forme d'un calendrier / agenda, les actions de prévention à venir (ateliers, rendez-vous, webinaires, etc.) et le mettre en avant selon le thème du mois
 - o Organiser des ateliers / séances thématiques à destination du grand public (un groupe de travail pluridisciplinaire sera dédié pour préparer l'organisation)
- **Participer activement aux groupes de travail issues des réunions mensuelles de concertation territoriale Nord et décliner sur le territoire de la CPTS les projets correspondant aux thématiques retenues par les professionnels du territoire**

MOYENS ET OUTILS NÉCESSAIRES

- Site internet CPTS
- Lieu de réunions / outil de visio-conférence
- Supports de communication pour les temps grand public
- Réunion de travail avec les laboratoires

PUBLIC VISÉ

Professionnels de santé du territoire et population du territoire de la CPTS

LES PARTENAIRES

Acteurs de prévention (ETP Grand Est, MSA, CEI, REDOM, Maison Sport Santé, médecins libéraux, pharmaciens, professionnels paramédicaux libéraux, UGECAM pôle CERRAN SSR HJ, associations, réseaux, etc.)
ARS dans le cadre des réunions de concertation territoriales Nord
Laboratoires

PLANNING PRÉVISIONNEL

Début : entre 12 et 24 mois
après la signature de l'ACI

VOUS SOUHAITEZ
PRENDRE PART À
L'UNE DE NOS
ACTIONS, ADHÉREZ...

